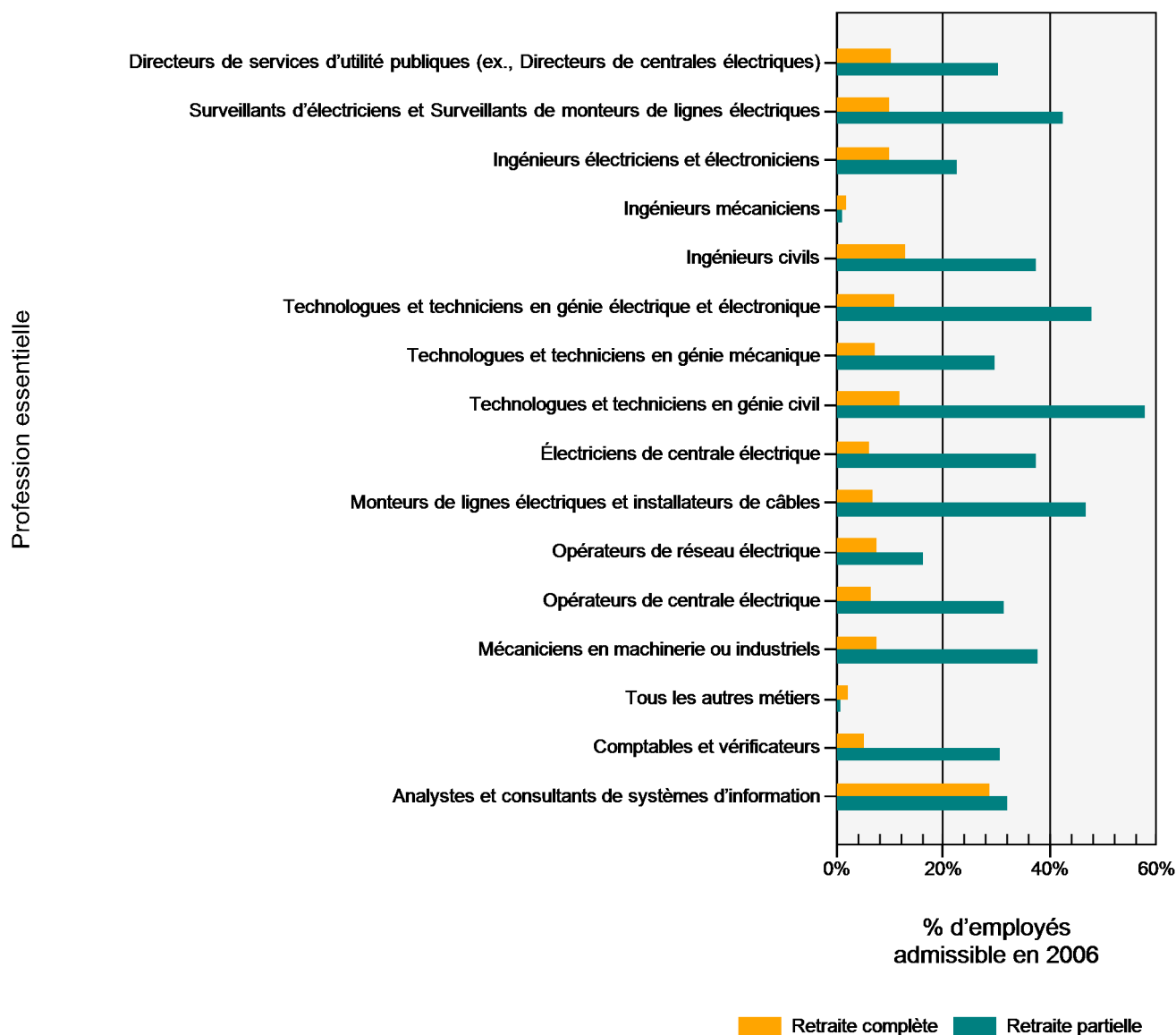




Admissibilité à la retraite

Par professions essentielles



Pourcentage de la main-d'œuvre rapporté par les organisations comme admissible à la retraite partielle et complète.